



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 5 MARS 2024
CONVOCATION EN DATE DU 28 FÉVRIER 2024

DÉLIBÉRATION N° 10/01/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de votants : 26

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIoux Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNNIEUWEMBROUCK Frédérique, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey, PETIT Dimitri

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : Mmes. PLAYE Maryse, DI GIULIO Cécile

Membres absents : MM. GRATTEPANCHE Céline

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

OBJET : Travaux de restructuration et d'extension au groupe scolaire Marcel Cachin - Construction de 4 nouvelles classes, d'un sanitaire et d'un restaurant satellite- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Nord dans le cadre des Projets Territoriaux Structurants (PTS) à enjeu territorial 2023-2024 et du bonus « Nord Durable »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le fonds dédié dans le cadre des financements des Projets Territoriaux Structurants (P.T.S) à enjeu territorial Programmation 2023-2024 ;

Considérant que selon les critères d'éligibilité il est possible de présenter une demande de subvention pour la création et/ou l'extension d'école au taux maximum de 40 % ;

Considérant le bonus « Nord Durable », dispositif de bonification sur les PTS depuis 2023, qui soutient les projets intégrant une ou plusieurs caractéristiques durables, telles que l'intégration d'énergies renouvelables, permettant ainsi de bonifier le montant de la subvention de base à hauteur de 5 à 10 % ;

Considérant que la Commune a pour projet la construction de 4 nouvelles classes (2 en élémentaire et 2 en maternelle), de sanitaires en élémentaire et d'un restaurant satellite au groupe scolaire Marcel Cachin ;

Considérant que l'appel d'offres relatif à la maîtrise d'œuvre a été notifié au montant de 119.200 € H.T. ;

Considérant l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre portant le coût des honoraires à 175.075 € H.T. compte-tenu de l'avancée du projet et de l'augmentation des dépenses prévisionnelles ;

Considérant le montant prévisionnel des travaux est estimé à 2.347.487,41 € H.T. auquel s'ajoutent des frais d'étude d'un montant total de 30.332,00 € H.T. ;

Considérant que le cahier des charges auprès de la maîtrise d'œuvre spécifie que la collectivité sera attentive sur les moyens qui seront proposés concernant les énergies renouvelables. La Commune intégrera également les clauses d'insertion sociales lors de la rédaction du CCTP du marché de travaux ;

Considérant que la Commune a établi un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Nord afin de solliciter auprès de ce dernier une subvention au taux maximum de 40% et une demande du bonus « Nord Durable » en 2023 ;

Considérant qu'en date du 27 Juin 2023, le Département a informé la Commune qu'au vu de son fort potentiel, ce projet avait retenu son attention mais que considérant son calendrier de réalisation, il était proposé de le retenir au titre des PTS d'intérêt 2024 permettant ainsi un réexamen du projet en 2024 ;

Vu le dossier de demande de subvention établi par les services municipaux ;

Vu le plan de financement prévisionnel de ladite opération ci-annexé ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE le dossier de demande de subvention au titre des Projets Territoriaux Structurants à enjeu territorial 2024 et la demande bonus « Nord Durable ».

ADOPTE le plan de financement de ladite opération, ci-annexé.

S'ENGAGE à réaliser ladite opération et l'inscrire au BP 2024.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la subvention inscrite au plan de financement auprès du Conseil Départemental du Nord au taux maximum de 40% et la demande du bonus « Nord Durable », à solliciter l'accompagnement technique et financier départemental et à signer tout document se rapportant à cette demande.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz,

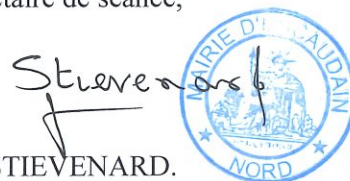
GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent,
VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian,
MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey, PETIT Dimitri, Mme GALAND Mélanie pouvoir
remis à Mme STIEVENARD Karine, M. ABDELKADER Michaël pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine.

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Bruno SALIGOT.

Le Secrétaire de séance,



Karine STIEVENARD.

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 07/03/2024

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20240305-10_01_2024-DE

Date d'affichage : 13/03/2024

Le Maire,



Bruno SALIGOT.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES PROJETS TERRITORIAUX STRUCTURANTS 2024

Travaux de restructuration et d'extension au groupe scolaire Marcel Cachin : Construction de 4 classes, de sanitaires et d'un restaurant scolaire satellite

DEPENSES		RECETTES	
Bâtiment			
Lot n°1: GROS OEUVRE- CARRELAGE FAIENCE-VRD-CHARPENTE- COUVERTURE- ETANCHEITE- BARDAGE	1.186.750,00	ETAT: DSIL (30%):	765.868,32
Lot n°2: MENUISERES EXTERIEURES- SERRURERIE	256.437,00	Département (PTS à enjeux stratégiques territoriaux 2023-2024) (40%)	1.021.157,76
Lot n°3: PLATRERIE- PLAFOND- MENUISERIES INTERIEURES	205.720,00		
Lot n°4: ELECTRICITE	142.000,00		
Lot n°5: PEINTURE	98.839,00	CAF	50.000,00
Lot n°6: PLOMBERIE CVC	374.500,00		
Lot n°7: CUISINE	83.241,41		
		Commune	715.868,33
Sous Total bâtiment	2 347 487,41 €		
ETUDES PREALABLES:			
MAITRISE D'ŒUVRE (7,45%)	175.075,00		
Sous-total études préalables	175 075,00 €		
Etudes techniques			
CSPS	5.128,00		
Mission de contrôle	12.756,00		
Etudes diverses:			
Etudes de sol	8.680,00		
Géomètre	3.768,00		
Sous-total études techniques et diverses	30 332,00 €		
TOTAL en € HT	2 552 894,41 €		2 552 894,41 €

Vu pour être annexé à la
Délibération du Conseil Municipal
en date du 05/03/2024
Le Maire,

